Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 056-215601410-20260320-DELIB200326_01-DE

COMMUNE DE MOUSTOIR-AC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 20 mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la Commune de MOUSTOIR-AC, légalement convoqués, se sont réunis en session d'installation du Conseil Municipal, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de M. LE QUINTREC Jean-No (doyen de l'assemblée).

Etaient présents : M.M. les Conseillers Municipaux : M. BELLEC Gwenaël, M. BELLEC Nicolas, M. BERNARD Miguel, Mme BESSE Nolwenn, M. BROGARD Pascal, Mme BRUNEAU Claire, M. CAHAREL François, Mme CAUDAL Jeannine, Mme GARO Sandrine, M. JOUAN Jean-Christophe, M. LE CLAINCHE Stéphane, M LE GAL Olivier, Mme LE HENANFF Amélie, Mme LE LAUSQUE Sandra, M. LE QUINTREC Jean-No, Mme POSTIC Perrine, M. ROLLAND Benoît, Mme TOTINI Emilie, Mme TRUBERT Stéphanie.

Absents : aucun

Secrétaire de séance : M. BELLEC Gwénaël

Date de la convocation : 16 Mars 2026

****

DELIBERATION N° 200326_01 : ELECTION DU MAIRE (SOUS LA RESPONSABILITE DU DOYEN DE L'ASSEMBLEE)

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

M. ROLLAND Benoît a fait acte de candidature ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (bulletins déposés) : 19
Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau : 0
Nombre de suffrages blancs : 3
Nombre de suffrages exprimés : 16
Majorité absolue : 10

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 056-215601410-20260320-DELIB200326_01-DE

– M. ROLLAND Benoît a obtenu 16 voix (seize)

M. ROLLAND Benoît ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Pour copie certifiée conforme,
Le conseiller municipal le plus âgé,

M. Jean-No LE QUINTREC

MAIRIE DE MOUSTOIR AC
56

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Benoît ROLLAND